

Lettre de Jean Monnet à Edgar Faure sur sa démission de la présidence de la Haute Autorité de la CECA (21 mai 1955)

Légende: Le 21 mai 1955, dans une lettre qu'il adresse à chaque gouvernement des Six, Jean Monnet, président de la Haute Autorité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) revient sur les motifs de sa démission. Constatant toutefois que la relance de l'intégration européenne est en marche, il se déclare prêt à revenir sur sa décision.

Copyright: (c) SGCICEE - Secrétariat général du Comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne

Avertissement: Ce document a fait l'objet d'une reconnaissance optique de caractères (OCR - Optical Character Recognition) permettant d'effectuer des recherches plein texte et des copier-coller. Cependant, le résultat de l'OCR peut varier en fonction de la qualité du document original.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/lettre_de_jean_monnet_a_edgar_faure_sur_sa_demission_de_la_presidence_de_la_haute_autorite_de_la_ceca_21_mai_1955-fr-310f4803-054b-46a9-a122-85d2162379f9.html



Date de dernière mise à jour: 30/03/2017

! COPIE !
!

! Lettre de: M. Jean MONNET, Président de la Haute Auto- !
! rité, Luxembourg !
! en date du: 21 mai 1955 !
! à: M. Edgar FAURE, Président du Conseil, !
! Paris !
! Objet: Démission de M. Monnet. !
! ----- !

Monsieur le Président,

Résolu à participer de toutes mes forces à la construction d'une Fédération Européenne dont la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier n'est que la première étape, l'arrêt de tout progrès dans cette voie m'avait conduit, en novembre dernier, à la conclusion que je servirais mieux cette cause en reprenant une totale liberté d'action. La continuité des institutions me commandait toutefois d'accomplir jusqu'à son terme mon mandat de Président; et c'est en application du Traité que je suis demeuré en fonctions après le 10 février jusqu'à ce qu'il put être pourvu à mon remplacement.

La Conférence des Ministres des Affaires Etrangères qui, le 1er juin, doit nommer le Président de la Haute Autorité, a inscrit à son ordre du jour le programme de l'action à poursuivre en vue de développer l'intégration européenne; elle est saisie des propositions concrètes et positives établies par les Gouvernements belge, luxembourgeois et néerlandais, et des résolutions votées par l'Assemblée

467 f/55 mw

de la Communauté sur l'action sociale européenne et sur l'intégration économique.

L'Assemblée parlementaire de la Communauté avait, dans une résolution votée le 1er décembre 1954, souhaité qu'il me fût rendu possible de modifier ma décision. Devant la relance de la politique européenne engagée par les Gouvernements, on ne comprendrait pas que je ne me déclare pas à nouveau prêt à participer directement au développement de l'oeuvre entreprise, si les Gouvernements veulent confirmer le désir que plusieurs d'entre eux m'en ont exprimé avec insistance.

J'adresse la même lettre aux Gouvernements d'Allemagne, de Belgique, d'Italie, du Luxembourg et des Pays-Bas.

Je vous prie, Monsieur le Président, d'agréer l'expression de ma haute considération.

(s.) Jean MONNET

467 f/55 mw